

Session 2012

PE1-12-PG2

Repère à reporter sur la copie

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Mardi 27 septembre 2011 – de 13h 00 à 17h 00
Première épreuve d'admissibilité

**Français et histoire, géographie
et instruction civique et morale**

Durée : 4 heures
Coefficient : 3
**Note éliminatoire : 0 à l'une ou
l'autre des parties**

**Le candidat doit traiter la partie histoire, géographie et instruction civique et morale
sur une copie distincte de celle(s) utilisée(s) pour la partie français.**

Rappel de la notation :

- première partie français : **12 points**
- seconde partie histoire, géographie et instruction civique et morale : **8 points**

Il est tenu compte, à hauteur de **trois points** maximum, de la qualité orthographique de la production des candidats.

Ce sujet contient 5 pages, numérotées de 1/5 à 5/5. Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

L'usage de la calculatrice est interdit.

Si vous estimez que le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes comporte une erreur, signalez lisiblement votre remarque dans votre copie et poursuivez l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

N.B : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine etc. Tout manquement à cette règle entraîne l'élimination du candidat.

PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉPREUVE

Questions

I. Question relative au texte proposé (6 points)

Ce texte se situe en tête d'une autobiographie. Vous en ferez un commentaire en montrant comment est racontée la confrontation de la subjectivité de l'enfant à l'ordre de la langue.

II. Questions ayant trait à la grammaire, à l'orthographe et au lexique (6 points)

II.1 Grammaire

Vous analyserez les emplois des infinitifs dans les expressions suivantes :

- « En grand danger d'être cassé »
- « qui me fit observer »
- « il faut dire »
- « si je parviens, aujourd'hui, à percer l'étrangeté »
- « Appréhender d'un coup dans son intégrité ce mot »
- « le soldat, de plomb ou de carton-pâte, vient de tomber »

II.2. Orthographe

Vous justifierez l'orthographe grammaticale des mots soulignés dans les expressions suivantes :

- a - l'altitude [...] est fort loin d'être négligeable
- b - ma pensée avait été d'abord tout entière occupée
- c - poussant de tous côtés ses antennes mystérieuses

II.3. Lexique :

Vous indiquerez les différents sens potentiels du mot *observation* et montrerez que ce mot joue sur cette polysémie dans la phrase : « L'observation coupa court à ma joie ».

Texte : Michel LEIRIS, *Biffures*, tiré de son autobiographie *La Règle du jeu*, Gallimard : « Bibliothèque de la Pléiade », 2003, pp. 5-6. (Première édition de *Biffures* : 1948).

L'un de mes jouets – et peu importait ce qu'il fût : il suffisait qu'il fût un *jouet* –, l'un de mes jouets était tombé. En grand danger d'être cassé, car la chute avait été directe et l'altitude – prise au-dessus du niveau du sol – d'une table, voire même d'un simple guéridon, est fort loin d'être négligeable, quand il s'agit de la chute d'un jouet.

L'un de mes jouets, du fait de ma maladresse, – cause initiale de la chute – se trouvait sous le coup d'avoir été cassé. L'un de mes jouets, c'est-à-dire un des éléments du monde auxquels, en ce temps-là, j'étais le plus étroitement attaché.

Rapidement je me baissai, ramassai le soldat gisant, le palpai et le regardai. Il n'était pas cassé, et vive fut ma joie. Ce que j'exprimai en m'écriant : « ...Reusement ! »

Dans cette pièce mal définie – salon ou salle à manger, pièce d'apparat ou pièce commune –, dans ce lieu qui n'était alors rien autre que celui de mon amusement, quelqu'un de plus âgé – mère, sœur ou frère aîné – se trouvait avec moi. Quelqu'un de plus averti, de moins ignorant que je n'étais, et qui me fit observer, entendant mon exclamation, que c'est « heureusement » qu'il faut dire et non, ainsi que j'avais fait : « ...Reusement ! »

L'observation coupa court à ma joie ou plutôt – me laissant un bref instant interloqué – eut tôt fait de remplacer la joie, dont ma pensée avait été d'abord tout entière occupée, par un sentiment curieux dont c'est à peine si je parviens, aujourd'hui, à percer l'étrangeté.

L'on ne dit pas « ...reusement », mais « heureusement ». Ce mot, employé par moi jusqu'alors sans aucune conscience de son sens réel, comme une interjection pure, se rattache à « heureux » et, par la vertu magique d'un pareil rapprochement, il se trouve inséré soudain dans toute une séquence de significations précises. Appréhender d'un coup dans son intégrité ce mot qu'auparavant j'avais toujours écorché prend une allure de découverte, comme le déchirement brusque d'un voile ou l'éclatement de quelque vérité. Voici que ce vague vocable – qui jusqu'à présent m'avait été tout à fait personnel et restait comme fermé – est, par un hasard, promu au rôle de chaînon de tout un cycle sémantique. Il n'est plus maintenant une chose à moi : il participe de cette réalité qu'est le langage de mes frères, de ma sœur et celui de mes parents. De chose propre à moi, il devient chose commune et ouverte. Le voilà, en un éclair, devenu chose partagée ou – si l'on veut – *socialisée*. Il n'est plus maintenant l'exclamation confuse qui s'échappe de mes lèvres – encore toute proche de mes viscères, comme le rire ou le cri – il est, entre des milliers d'autres, l'un des éléments constituant du langage, de ce vaste instrument de communication dont une observation fortuite, émanée d'un enfant plus âgé ou d'une personne adulte, à propos de mon exclamation consécutive à la chute du soldat sur le plancher de la salle à manger ou le tapis du salon, m'a permis d'entrevoir l'existence extérieure à moi-même et remplie d'étrangeté.

Sur le sol de la salle à manger ou du salon, le soldat, de plomb ou de carton-pâte, vient de tomber. Je me suis écrié : « ...Reusement ! » L'on m'a repris. Et, un instant, je demeure interdit, en proie à une sorte de vertige. Car ce mot mal prononcé, et dont je viens de découvrir qu'il n'est pas en réalité ce que j'avais cru jusque-là, m'a mis en état d'obscurément sentir – grâce à l'espèce de déviation, de décalage qui s'est trouvé de ce fait imprimé à ma pensée – en quoi le langage articulé, tissu arachnéen de mes rapports avec les autres, me dépasse, poussant de tous côtés ses antennes mystérieuses.

SECONDE PARTIE DE L'ÉPREUVE

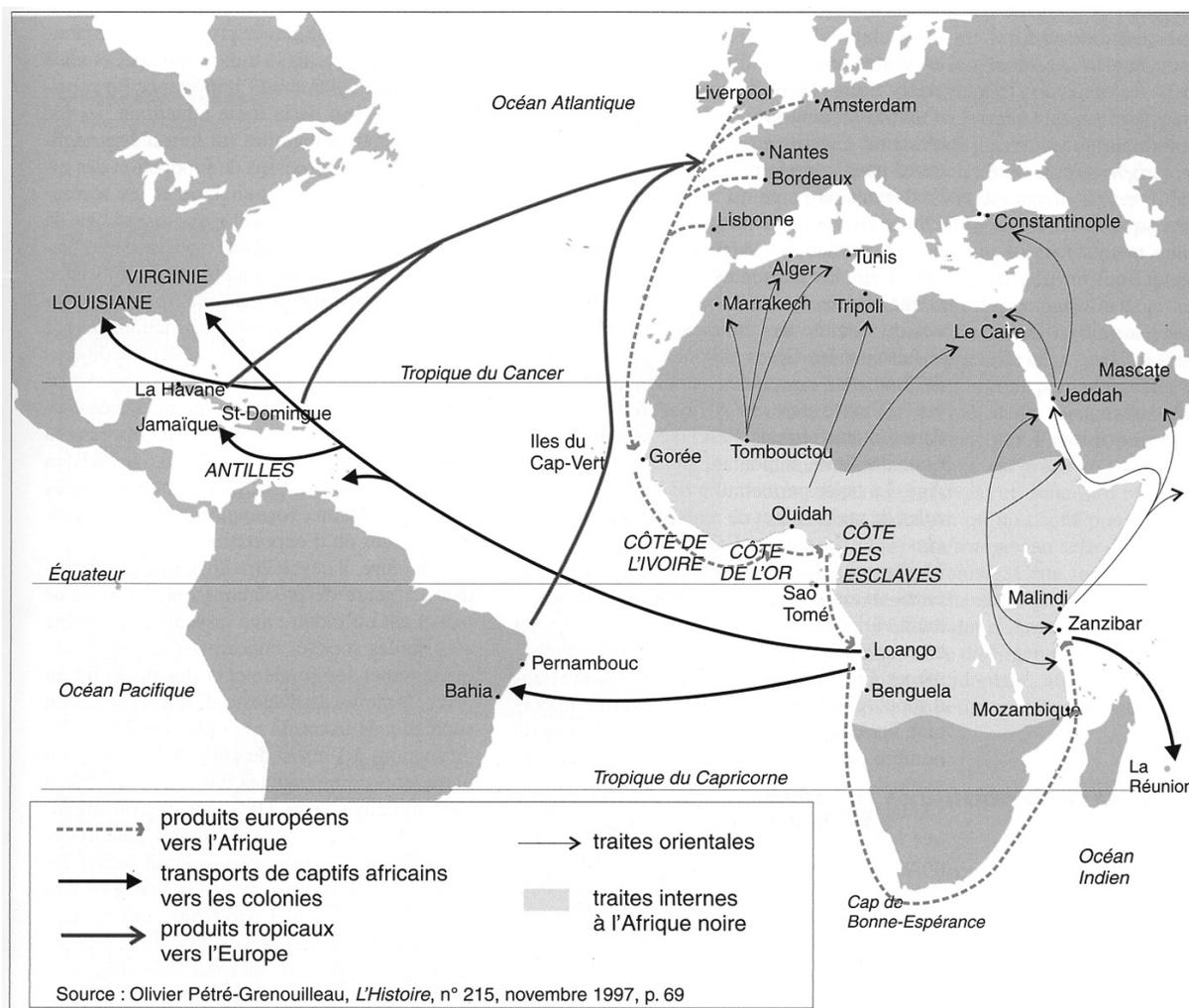
Cette partie de l'épreuve se compose de questions appelant des réponses concises. Il s'agit, pour le candidat, de faire la preuve qu'il maîtrise les principaux concepts et notions en œuvre dans le sujet.

Par réponse concise à une question, il faut entendre la rédaction de deux ou trois paragraphes argumentés. Selon la nature du sujet, un croquis, un schéma ou un organigramme peuvent constituer partiellement ou totalement la réponse à la question posée. Le document ou les documents éventuellement joints aux questions sont à considérer comme une aide, leur analyse détaillée et leur commentaire ne sont pas en soi l'objet de la réponse à la question.

1- Question d'histoire avec document :

La traite des Noirs du Moyen-âge au XIX^e siècle : lieux et acteurs

Document : Les traites négrières du XVI^e au XIX^e siècle. Source : Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les traites négrières*, documentation photographique n° 8032, 2003.



2- Question de géographie avec document :

Les évolutions récentes des paysages ruraux en France

Document : Corneilles en Vexin (Val D'Oise), cliché août 2007, source : Survol de France, F. Lavergne, <http://www.survoldefrance.fr/>



Source : <http://www.survoldefrance.fr/> © Survol de France, F.Lavergne